

## Disparition des pointes d'ivoire dans les tribunaux

# Le silence coupable de la Chancellerie

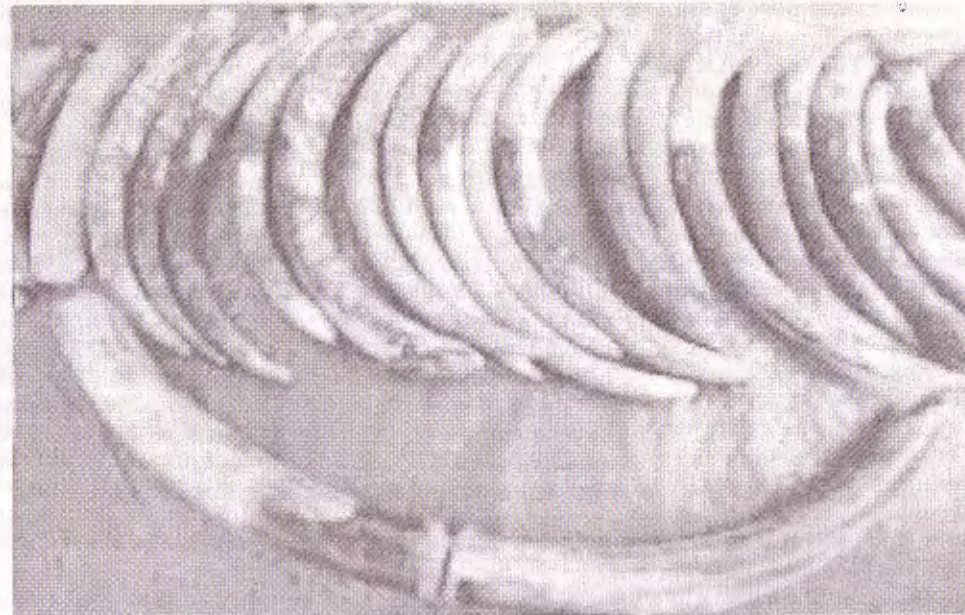
**D**ans les tribunaux de l'intérieur du pays, la recrudescence des vols des scellés, notamment, les pointes d'ivoire, commencent à inquiéter plus d'un homme en toge noire. Le dernier fait en date provient de Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié (sud du Gabon), où on apprend que des pointes d'ivoire et trois fusils qui étaient sous scellés au tribunal, ont, comme par enchantement, disparu. Personne ne sait, par où sont passés ces pointes d'ivoire et les fusils. Comment des pointes d'ivoire peuvent être distraites, alors qu'elles sont sous scellés dans un tribunal ? Une disparition de trop, dans une juridiction de l'intérieur. D'aucuns penseraient même que ce sont les gens des tribunaux qui feraient tout pour faire sortir ces scellés, d'autant plus que le commerce de l'ivoire fait nourrir son homme. Et pour cause.

Cette disparition des pointes d'ivoire au tribunal de Mouila, rappelle déjà d'autres qui ont eu lieu à Oyem, dans la province du Woleu-Ntem

(nord du Gabon) et à Makokou, chef-lieu de la province de l'Ogooué Ivindo (nord-est du pays). En effet, dans la capitale du septentrion, ce sont deux vols des pointes d'ivoire qui ont eu lieu au tribunal. Malgré la descente des inspecteurs de la Chancellerie sur place, pour diligenter des enquêtes, il n'y a jamais eu de suite. Les pointes d'ivoire disparues du tribunal n'ont jamais été retrouvées. Bien au contraire. Certains ont même été affectés ailleurs, quand d'autres ont été promus. Il n'y a donc pas eu des sanctions malgré tout. Idem du côté de Makokou, où des pointes d'ivoire ont curieusement disparu du tribunal, personne n'a réagi. Voilà qu'à Mouila aussi, la même chose vient de se répéter. Cela fait un mois que le vol a des pointes d'ivoire a été perpétré. Et personne, du côté de la Chancellerie, ne dit mot contre ces disparitions de scellés. Quand on sait que dans le lot, il y a quand même trois fusils. C'est dire que ces derniers iront encore servir

dans la chasse aux éléphants, grands fournisseurs en pointes d'ivoire. Selon nos infos, dans le cas de Mouila, on soupçonne deux responsables du tribunal, qui ont profité de sortir les scellés pendant les vacances judiciaires. Les deux responsables dudit tribunal auraient même eu recours au service d'un associé, un expatrié originaire du Mali. C'est un autre homme en toge noire qui aurait surpris le trio en train de s'affairer. Malheureusement, depuis que la disparition des pointes d'ivoire et des trois fusils a été constatée, c'est comme une chape de plomb qui plane dans la juridiction.

Du côté de Koula-Moutou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo (sud-est), là, ce ne sont pas les pointes d'ivoire, mais c'est une somme de 800 000 FCFA, qui a été volé dans un bureau du tribunal. Toute chose qui commence par faire désordre dans le milieu. Comment des scellés, censés être bien gardés dans les tribunaux puissent dispa-



raître, au nez et à la barbe des hommes en toge noire ? Qui peut être aussi fou d'aller dérober des scellés dans un tribunal, si ce n'est autre que les habitués des lieux ? Pour certains magistrats et greffiers, ils n'hésitent pas à pointer un doigt accusateur vers la Chancellerie qui laisserait faire. Motif : si cette dernière avait réellement frappé du

poing sur la table dès les premières disparitions à Oyem et à Makokou, c'est sûr que cette situation n'aurait pas pris de l'ampleur.

Pour quelques hommes en toge noire, c'est comme s'il existait une complicité, entre ceux qui opèrent dans les tribunaux de l'intérieur, en faisant disparaître les pointes d'ivoire et ceux qui sont à la

Chancellerie, à Libreville. Une fois, le butin écoulé, on se partagerait les revenus entre les malfaisants des tribunaux et leurs complices planqués à la Chancellerie.

A ce rythme, comment encore faire confiance en la justice de ce pays, s'il y a des méthodes canailles dans les tribunaux ?

Gaspard Mwane Tate